

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 18 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 DDEES 335 Approbation de la création d'un fonds de dotation dénommé Fonds des Ateliers de Paris pour les métiers de la création.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011, par lequel M. Le Maire de Paris soumet à son approbation la décision de créer un fonds de dotation, dénommé "Fonds des Ateliers de Paris pour les métiers de la création", la participation de la Ville à cette création, l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de Paris d'en signer les statuts et d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires pour la création de celui-ci ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne Cohen-Solal, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1^{er} : Est approuvée la création d'un fonds de dotation dénommé "Fonds des Ateliers de Paris pour les métiers de la création", et la participation de la Ville de Paris à sa création.

Article 2 : Sont approuvés les projets de statuts joints en annexe à ce projet de délibération et autorisation est donnée à M. le Maire de Paris de les signer.

Article 3 : M. le Maire de Paris est autorisé à effectuer l'ensemble des démarches et des formalités nécessaires à cette création et à signer l'ensemble des documents dans ce cadre.